

LES SOINS À L'HÔPITAL, LES NUITS À L'HÔTEL

La première plateforme digitale qui facilite la gestion de l'hôtel hospitalier.

MY HOSPITEL propose aux établissements de soins une plateforme digitale pour gérer simplement le dispositif HTNM⁽¹⁾. Un service clés en main, disponible immédiatement, à destination des établissements hospitaliers.

L'HTNM pour augmenter le volume et la qualité des prises en charge patients

Pour les établissements hospitaliers, publics ou privés, la solution de l'**Hébergement Temporaire Non Médicalisé** (HTNM) répond à l'enjeu sociétal majeur de l'augmentation continue du nombre de patients à prendre en charge : il permet de maintenir la qualité des soins tout en améliorant le bien-être patient.

Comment ? Sans sortir de son parcours de soins, le patient éligible peut, sur prescription médicale, passer la nuit précédant ou suivant son intervention dans un hébergement hôtelier à proximité de l'hôpital, sans surcoût, avec la possibilité d'être accompagné(e).

Depuis le 25 août 2021, l'HTNM fait l'objet d'un forfait incitatif de 80€, reversé aux hôpitaux pour chaque nuitée externalisée⁽²⁾.

La solution My Hospitel pour simplifier le dispositif HTNM

L'objectif affiché par My Hospitel est double :

- permettre à l'établissement d'envoyer **rapidement** ses patients éligibles en hébergement hôtelier, **sans surcharge administrative** ;
- procurer **plus de confort** au patient accueilli à l'hôtel.

Sélection des hôtels partenaires de proximité, garantie de réservation et de disponibilité, centralisation de la facturation et paiement des nuits hôtelières, My Hospitel est la première solution clés en mains entièrement dédiée au parcours du patient HTNM.

Grâce à la plateforme digitale sécurisée My Hospitel, la réservation des nuitées externalisées est immédiate et assure l'accueil extra-hospitalier des patients éligibles.

Une étude du besoin co-construite pour une efficacité optimale

My Hospitel travaille en partenariat avec des **acteurs du métier** en écoutant leurs besoins et en proposant des réponses personnalisées.

Rencontre avec les équipes, choix des référents soignants et administratifs, analyse des process et outils, livraison d'un calendrier de déploiement : tout est mis en place pour que le dispositif HTNM intègre le parcours des patients éligibles avec fluidité.

Une mise en place simplifiée

En proposant une plateforme entièrement dédiée au parcours du patient en HTNM, My Hospitel simplifie les actions des 3 acteurs clés du dispositif :

- **l'hôpital**, qui programme et réserve les nuitées hôtelières des patients HTNM ;
- **l'hôtel partenaire**, qui reçoit et valide la demande de nuitée ;
- **le patient**, qui est informé en temps réel du déroulement de son parcours HTNM.

Un déploiement rapide du dispositif

Mise à disposition des centres de soins sous la forme d'un abonnement mensuel, la plateforme digitale My Hospitel propose **des formules modulables et adaptées aux besoins** des établissements : nombre de nuitées externalisées, type d'hôtel partenaire, niveau de prestations annexes (transports, passage d'infirmière en chambre, etc.). Un audit est effectué en amont pour élaborer avec chaque hôpital ou clinique une offre de services optimale.

(1) Hébergement Temporaire Non Médicalisé - (2) Décret N° 2021-1114 du 25 août 2021, relatif à la mise en œuvre de la prestation d'hébergement temporaire non médicalisé.

CONTACTEZ-NOUS

Par téléphone : 06 35 77 20 53

Par mail : contact@myhospitel.fr



myhospitel.fr